

Commerce Equitable France

Jardin d'agronomie tropicale René Dumont

45 bis avenue de la Belle Gabrielle

94736 Nogent sur Marne Cedex

www.commerceequitable.org

ÉVALUATION EXTERNE**Du projet d'intérêt général (structuration du milieu associatif)**

« Un commerce juste, pas juste du commerce : Transformer les pratiques et règles du commerce mondial pour atteindre les ODDs »

**Mis en œuvre par Commerce Equitable France
sur la période 2023- 2026
dans le cadre d'un financement AFD-DPA/OSC**

TERMES DE RÉFÉRENCE**Généralités :**

Entité : COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE (CEF)

Objet : Evaluation du Projet « *Un Commerce juste, pas juste du commerce : Transformer les pratiques et règles du commerce mondial pour atteindre les ODDs.* »

Période à évaluer : du 1^{ER} Avril 2023 au 31 Mars 2026

Date limite de dépôt des offres : Jeudi 17 juillet 2025, à 23h59 GMT+2

Date estimée de démarrage : Août 2025

I. Le contexte de l'évaluation externe

1.1 Commerce Equitable France : le collectif national de concertation des acteurs de commerce équitable

Créée en 1997, Commerce Equitable France (ex-Plateforme pour le commerce équitable) est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français du commerce équitable. Commerce Équitable France réunit plus de 30 membres et d'organisations d'envergure nationale : entreprises, labels de commerce équitable, organisations de solidarité internationale, associations d'éducation à la citoyenneté, mouvements citoyens, réseaux de distribution et acteurs de la recherche et de l'enseignement.

Depuis 2012, Commerce Equitable France a instauré un fonctionnement démocratique, par une répartition des membres dans 2 collèges : les acteurs du monde associatif et du monde des entreprises. Commerce Equitable France travaille avec ses membres selon les **principes de complémentarité et de subsidiarité**.

En dehors des instances statutaires, les membres de Commerce Equitable France s'impliquent activement dans la vie du collectif à travers des comités de pilotage ou des groupes de travail ad-hoc en fonction des thématiques de travail de la période. Cette façon de travailler est constitutive de l'identité du collectif. Les comités de pilotage permettent de préciser, suivre et enrichir les grandes orientations des campagnes, des études ou des activités qu'ils pilotent. Ils permettent aux membres de mieux s'appropriier les activités du collectif et de faire intervenir d'autres salariés ou bénévoles des membres que ceux représentés dans les instances.

Les principaux groupes de travail ou comités de pilotage en activité ces dernières années :

- Commissions "Régulation du commerce équitable", "égalité femmes-hommes", "filière thé durable et équitable", "filière cacao durable et équitable", "communication"
- Comités "national comme équitable origine France", "réseau des territoires de commerce équitable", "de pilotage du programme Faire Futur", "de suivi du programme Equité"
- Groupe de travail "Agriculture Bio au Sud"

1.2 La stratégie d'intervention de CEF sur la période 2023-2026

En 2020, le collectif CEF s'est doté pour la première fois d'une stratégie formalisée d'intervention toujours actuelle, qui s'est déclinée autour des 4 axes d'intervention stratégiques suivants :

Axe 1 : Produire une expertise fiable et reconnue sur le commerce équitable : Documenter et analyser les pratiques et impacts du commerce équitable et du commerce conventionnel pour inspirer Cet objectif stratégique vient alimenter les 3 autres objectifs du collectif

Axe 2 : Accompagner le développement du secteur et renforcer ses impacts écologiques et sociaux : Renforcer la structuration du secteur du commerce équitable et les capacités de ses acteurs à agir en faveur du commerce équitable et de la transition écologique.

Axe 3 : Faire émerger de nouvelles règles du jeu économique : Agir en faveur d'un environnement institutionnel propice à l'essor du commerce équitable et inscrire la justice économique et le partage de la valeur au cœur des politiques publiques de lutte contre les inégalités et de transition écologique.

Axe 4 : Accompagner la transformation des modes de consommation : Mobiliser les citoyen-ne-s, les consommateur-ice-s, les jeunes générations, les médias et les collectivités pour promouvoir un référentiel de valeurs propices à l'adoption de modes de vie durables et à l'émergence d'une citoyenneté mondiale.

Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cef-note-strategie-2021-2023.pdf>

En 2023, CEF a monté un projet de structuration du milieu associatif s'inscrivant dans les champs de la Structuration du Milieu Associatif (SMA) et de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) qui décline ces 4 orientations stratégiques dans un plan d'action triennal d'activités. Ce projet intitulé « *Un commerce juste, pas juste du commerce : Transformer les pratiques et règles du commerce mondial pour atteindre les ODDs* » a bénéficié d'un cofinancement de la part du guichet DPA/OSC de l'AFD à hauteur de 44% et pour un montant total de 750.000 € sur 3 ans. Ce projet arrivera à son terme fin mars 2026.

1.3 Principaux objectifs du programme d'intérêt général porté par Commerce Equitable France « Un commerce juste, pas juste du commerce »

Commerce Equitable France déploie ce projet dont l'objectif est de renforcer la structuration du secteur du CE dans sa dimension économique comme dans sa dimension politique, afin de peser sur l'émergence de cadres de régulation publique des échanges commerciaux visant à répondre aux enjeux climatiques, de réduction des inégalités et de la pauvreté.

Construit avec de nombreux partenaires de CEF (Collectif Nourrir, Mouvement Impact France, Fondation pour le Progrès de l'Homme, BASIC, Cité du Développement Durable, Forum Fairer Handel, Réseau Ivoirien de CE, Fair Trade Ghana Network), le projet entend renforcer la structuration du secteur du CE dans ses dimensions économique et politique, pour favoriser l'émergence de cadres de régulation publique des échanges commerciaux internationaux visant à répondre aux enjeux climatiques, de réduction des inégalités et de la pauvreté (objectif global).

<i>Principaux objectifs et cibles du projet de CEF "Un commerce juste, pas juste du commerce"</i>	
Objectifs	Objectifs spécifiques : OS 1. CEF contribue à la structuration du mouvement français et international du CE OS 2. CEF produit une expertise sur le rôle du commerce dans l'atteinte des ODD et sur ses leviers spécifiques OS 3. CEF plaide en faveur de l'équité dans les relations commerciales auprès des OSC et des pouvoirs publics OS 4. CEF visible le CE comme levier majeur de TES auprès de la société civile, des citoyens et des CT
Groupes cibles	Bénéficiaires direct-e-s : Acteur-ric-e-s français-e-s de commerce équitable : 231 Secteur privé (distributeurs, entreprises) : 150 Pouvoirs publics et décideurs politiques : 8 institutions Collectivités territoriales : 175 Partenaires de la société civile : 139 dont 5 PNCE Médias et relais d'opinion : 20 Citoyen-ne-s/consommateur-ric-e-s français-es : 3.500.000 personnes Bénéficiaires indirect-e-s : Les producteur-ric-e-s du Sud : 300 000 producteur-ric-e-s Les coopératives agricoles Sud (en lien avec le marché français) : 250

Pour aller plus loin : la synthèse détaillée du programme, le rapport d'exécution intermédiaire

II. La mission d'évaluation externe

2.1. Contexte de la mission

Cette mission d'évaluation externe s'inscrit dans le cadre d'un **dispositif d'évaluation et de prospective stratégique** mis en œuvre par Commerce Equitable France et visant à concourir aux objectifs suivants :

- Evaluer la cohérence et la pertinence de la stratégie d'intervention de CEF 2023-2026
- Procéder à l'évaluation des activités mises en œuvre dans le cadre du projet « **Un commerce juste, pas juste du commerce** » et s'inscrire dans un cadre de redevabilité vis-à-vis de l'AFD
- Accompagner la réflexion stratégique de CEF visant à élaborer la nouvelle stratégie 2026-2029 et sa déclinaison opérationnelle dans un plan d'action triennal

Ce dispositif d'évaluation et de prospective stratégique se déroulera en 3 étapes :

- **1ere étape : Evaluation externe des activités mises en œuvre dans le cadre du projet triennal d'intérêt général porté par CEF et restitution des résultats auprès de la gouvernance de CEF**
- **2eme étape : Analyse du contexte externe dans lequel évolue CEF et le secteur du CE**

L'analyse du contexte externe dans lequel évolue le secteur du CE et le collectif CEF est une étape indispensable pour mener une réflexion stratégique qui tienne compte à la fois d'évolutions structurelles liées à notre secteur d'intervention (secteur du commerce, de la SI, de l'ESS, etc) ou au contexte planétaire (crise climatique, de la pollution et accélération des conséquences sur les vies humaines) ou d'évolutions plus conjoncturelles (Guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, montée des populismes politiques dans le monde, etc).

- **3eme étape : Bilan participatif et orientations stratégiques pour la période 2023-2026**

Cette troisième étape aura pour objectifs de :

- Permettre la pleine appropriation des résultats de l'évaluation externe (1^{ère} étape) et de l'analyse de contexte (2^{ème} étape) pour formuler un bilan partagé au sein de CEF
- Identifier dans une perspective temporelle de 3 ans les changements sociaux auxquels CEF souhaite contribuer et des chemins de changements pertinents et efficaces

2.2 Périmètre de l'évaluation externe

L'évaluation porte sur les activités de Commerce Equitable France mises en œuvre dans le cadre du projet « *Un commerce juste, pas juste du commerce : Transformer les pratiques et règles du commerce mondial pour atteindre les ODDs* » cofinancé par l'AFD (DPA/OSC) sur la période 2023-2026.

Ce projet représente l'ensemble des activités que portent CEF en dehors des activités mises en œuvre dans le cadre de ses 4 autres programmes thématiques suivants :

- **Programme EQUITE de développement des filières de commerce équitable en Afrique de l'Ouest** (2024-2028) porté conjointement par CEF et AVSF - subvention AFD et FFEM : 8 millions €
- **Programme FAIR Future 2 de déploiement d'Éducation au commerce équitable (2022-2025)** : programme d'ECSI en consortium avec 6 autres membres du collectif, dont CEF assure le chef de filât pour un montant total de subvention de l'AFD de 1,3 millions €. Une troisième phase est en préparation pour un octroi en juillet 2025, pour un montant total de la subvention AFD de 800 000 €.
- **Programme « commerce équitable origine France »** : programme d'accompagnement des filières françaises de commerce équitable sur financements d'origine privée et PNA
- **Programme SolidariThé**

2.3. Objet de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation externe proposée par CEF sont les suivants :

- **Émettre une opinion sur les résultats des actions menées par CEF dans le cadre des 4 axes d'intervention de son projet d'intérêt général « Un commerce juste, pas juste du commerce »**
 - 1/ Produire une expertise fiable et reconnue sur le commerce équitable
 - 2/ Accompagner le développement du secteur et renforcer ses impacts écologiques et sociaux
 - 3/ Faire émerger de nouvelles règles du jeu économique
 - 4/ Accompagner la transformation des modes de consommation

Cette opinion pourra se baser sur les critères suivants :

- pertinence ;
- efficacité ;
- efficience ;
- durabilité.

► **Recueillir, pour mener à bien le point précédent, les appréciations des différentes parties prenantes du projet sur les actions menées par le collectif, que sont :**

- les membres de CEF,
- les acteurs de commerce équitable non-membres,
- les collectivités territoriales,
- les partenaires du secteur (fédérations professionnelles, OSC, autres plateformes de CE, etc.)
- et les partenaires financiers de CEF.

Leur appréciation pourra être recueillie sur la base des critères suivants :

- reconnaissance de la qualité des actions du collectif par leurs destinataires ;
- satisfaction des besoins des destinataires des actions ;
- adhésion des destinataires des actions ;
- implication des membres de CEF dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et la capitalisation des actions ;
- appropriation des actions par leurs destinataires.

► **Qualifier la contribution au changement par le collectif**

- Contribution au développement économique et au changement d'échelle du secteur ;
- contribution au plaidoyer en faveur des transitions écologiques et sociales et de l'atteinte des ODD ;
- contribution à l'évolution des représentations des professionnels et des acteurs de la société civile sur le besoin de justice dans les relations commerciales et sur le lien entre sécurité économique et transitions écologiques des pratiques.

► **Qualifier la valeur ajoutée de CEF**

- pour et entre ses membres et pour le secteur du commerce équitable ;
- pour la société civile, le secteur privé et les autorités publiques ;
- Porter un regard sur les complémentarités et la coordination entre les activités de plaidoyer du collectif et de ses membres.

► **Analyser** comment ce programme nourrit et se nourrit des apprentissages des autres programmes portés par le collectif (En particulier Equité, Fair Future, Solidari'thé).

► **Formuler des recommandations pour alimenter la vision stratégique du collectif sur la période 2023-2026. En particulier, alimenter des pistes d'évolutions de CEF et de son fonctionnement pour apporter des réponses adaptées au contexte d'exacerbation des crises (politique, économique, environnementales, etc.) et au recul des politiques de solidarité internationales.**

2.3. Éléments de méthodologie et calendrier de travail

2.3.1 Méthodologie de travail

CEF propose la méthodologie et les étapes de travail suivantes, qu'il sera possible d'affiner suivant les recommandations du/de la consultant.e :

- Une réunion de cadrage en début de mission visera à :

- valider le périmètre de l'évaluation ;
- affiner les questions évaluatives pour chaque cible ;
- identifier précisément l'échantillonnage des parties prenantes sondées ;
- un travail documentaire (lecture des documents du projet, réalisations des activités du projet, bilan et capitalisation des activités, CR de copil et de réunions d'instances, rapports d'activités etc.) ;
- la production et l'administration d'un questionnaire en ligne, à destination des membres ;
- la réalisation d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs avec une partie de l'équipe de CEF, une partie des membres et des parties prenantes externes ;
- le traitement des données collectées ;
- une session de restitution intermédiaire ;
- la livraison d'un rapport provisoire (présentant les premiers résultats de cette évaluation) ;
- un rapport final (30 pages maximum) et des recommandations ;
- une session de restitution finale.

2.3.2. Rôle du comité de pilotage

Un comité de pilotage de l'évaluation constitué d'une partie de l'équipe salariée et de 2 à 4 membres du bureau ou du CA sera mobilisé au démarrage de la mission pour la réunion de cadrage. Le comité se réunira une seconde fois lors de la restitution intermédiaire des résultats.

Les réunions du comité de pilotage, notamment au moment du cadrage, seront l'occasion pour les membres de CEF qui y participent de valider le questionnement évaluatif et de se questionner sur l'identification des échantillons de membres et de partenaires à proposer.

2.4. Moyens mobilisés

2.4.1. Profil recherché

Le/la consultant(e) (ou l'équipe de consultant.e.s) devra réunir les compétences suivantes :

- expérience significative en évaluation externe de projets d'ECSI et/ou de SMA et en particulier des collectifs associatifs ;
- une expérience souhaitée des collaborations associations/entreprises et des têtes de réseau nationaux ;
- une connaissance souhaitée du secteur du commerce équitable ;
- une expertise dans les approches orientées changements (AOC) serait un plus.

2.4.2. Budget disponible

Le budget de l'évaluation est fixé à 20.000 € TTC max – soit approximativement 25 jours de travail de consultance.

2.5. Calendrier de l'évaluation

- Lancement de l'AMI : 20 juin 2025
- Clôture de la réception des offres des prestataires : Jeudi 17 juillet 2025, à 23h59 GMT+2
- Sélection d'une offre par CEF : semaine du 21 juillet
- Rédaction du contrat et réunion de cadrage : Semaine du 28 juillet
- Démarrage de la mission : Août 2025
- Remise du rapport intermédiaire à l'équipe CEF et réunion du COPIL pour une restitution intermédiaire : 10 novembre 2025
- Remise du rapport final : 15 décembre 2025

2.6. Liste des livrables attendus

- ▶ un rapport intermédiaire présentant les premiers résultats de l'évaluation ;
- ▶ un rapport final (35 pages max) ;
- ▶ une synthèse communicante du rapport (6 pages max) ;
- ▶ une liste de recommandations prospectives pour alimenter la vision stratégique du collectif sur la période 2026-2029.

2.7. Liste des documents attendus par le commanditaire pour répondre à cet appel d'offre restreint

- Une proposition de méthodologie (5 pages max)
- Le/les CV du/de la/des consultant.e.s
- Un devis TTC

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Julie Stoll, stoll@commerceequitable.org avant le 17 juillet 2025.

2.8. Evaluation des applications

Le/la consultant-e (ou équipe de consultant-es) sera choisi-e par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du/de la ou des consultant-es, réalisme du programme de travail.
- Offre financière : nombre de jours proposés, offre globale correspondant au budget disponible.

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

+ OFFRE TECHNIQUE	80%	
• Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée		40%
• Références, CV et expériences similaires du/de la consultant-e	40%	
+ OFFRE FINANCIÈRE	20%	
= TOTAL	100%	

Une fois les offres reçues et analysées, le commanditaire se réserve le droit de négocier les propositions avec les candidat-es présélectionné-es. Le commanditaire se réserve également le droit de ne sélectionner aucun-e candidat-e si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet « Un commerce juste, pas juste du commerce », incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le/la soumissionnaire.

Liste des documents accessibles sur demande :

1. La NIONG du projet « Un commerce juste, pas juste du commerce » et le rapport d'exécution intermédiaire
2. Synthèse de l'évaluation de 2023
3. Les derniers rapports d'activités de CEF (2023-2024 et 2024-2025)